

Description de fonction - PSYCHOLOGUE

Missions d'un centre de planning familial (*Chapitre II – section IV du décret du 05/03/2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé*):

Le centre de planning familial est un service ambulatoire extra-hospitalier ayant pour objet l'accueil, l'information et l'accompagnement des personnes, des couples et des familles dans le cadre de la vie affective et sexuelle.

Le centre de planning familial exerce les missions suivantes :

1°) l'accueil, l'information et l'accompagnement des personnes, des couples et des familles.

A cet effet, il est tenu :

- a) d'accueillir toute personne en situation de détresse affective, relationnelle, sexuelle et administrative et de lui apporter écoute, réponse et orientation ;
- b) d'organiser des consultations médicales, psychologiques, sociales et juridiques ;
- c) d'assurer le suivi des grossesses et les consultations prénatales et d'aider les femmes enceintes en difficulté ;
- d) d'organiser des activités de prévention, afin de préparer les jeunes à la vie affective, relationnelle et sexuelle, d'assurer l'information et de susciter la réflexion auprès des adultes, sur ce thème ;
- e) d'informer les personnes et les groupes sur tout ce qui concerne la contraception, la grossesse désirée ou non et l'interruption volontaire de grossesse ;

Dans le respect de la loi, le centre peut développer des activités dans le domaine spécialisé de la pratique d'interruption volontaire de grossesse réalisée.

Le centre de planning familial peut développer des activités spécifiques dans des domaines plus spécialisés liées aux missions notamment dans le cadre de la consultation conjugale, de la médiation familiale.

2°) le développement d'une politique de prévention en coordination avec les acteurs sociosanitaires.

Fonction de psychologue

Le psychologue exerce les missions suivantes :

- Consultations psychologiques : le centre de planning familial de Berchem-Ste-Agathe offre notamment des consultations psychologiques pour enfants et adolescents. Le psychologue aura donc une formation spécifique dans ce domaine.
- Développer et entretenir un travail de réseau.
- Accueil : comme la plupart des membres de l'équipe pluridisciplinaire, le psychologue assure des permanences d'accueil.
- Activités de prévention : le psychologue fait partie de l'équipe animation et participe activement aux activités de prévention dans différents établissements scolaires et associations du quartier.
- Implication dans les projets du centre (dont Démarche d'Evaluation Qualitative).

Il participe aux différentes réunions de l'équipe pluridisciplinaire et aux supervisions collectives.

Il bénéficie du programme de formation continuée.

Compétences spécifiques

- Sens de l'écoute ;
- Respect de la confidentialité ;
- Capacité de discernement ;
- Neutralité ;
- Intégrité ;
- Sens des responsabilités ;
- Esprit d'équipe ;
- Collaboration efficace ;
- Bonne communication ;
- Souci de réflexion et d'évolution.

Le descriptif de fonction peut évoluer et être revu en fonction des besoins du service.